

3M PARTNERS

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 510 euros**

**Siège social : 9 Allée des Tilleuls, 13100 AIX EN PROVENCE
888 244 761 RCS AIX EN PROVENCE**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2025

L'an 2025,
Le 17 MAI,
A 14h00,

Les associés de la Société 3M PARTNERS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, siège, sur convocation faite lettre simple adressée le à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

Monsieur Martin LAUTHIER, propriétaire de 1 020 actions en pleine propriété
Monsieur Maxence MIOTTO, propriétaire de 490 actions en pleine propriété

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Martin LAUTHIER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Maxence MIOTTO est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 510 actions sur les 1 510 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 Décembre 2024,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2024 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des

dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 4 033 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 033 euros
Absorption des pertes antérieures	755 euros

Solde	3 278 euros
A la réserve légale	151 euros

Solde	3 127 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 3 127 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise3M PARTNERS

Néant

Adresse de l'entreprise9 A ALLEE DES TILLEULS13100 AIX-EN-PROVENCE

SIRET88824476100019

Durée de l'exercice en nombre de mois12

Durée de l'exercice précédent12

				Exercice N clos le	
				31/12/2024	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	10 000	042	10 000
Total I (5)		044	10 000	048	10 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	696	086	696
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	696	098	696
Total général (I + II)		110	10 696	112	10 696
PASSIF				Exercice N	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 510
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			(755)
	Résultat de l'exercice	136			4 033
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142		
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	990		1 569
	Comptes courants d'associés	173			4 339
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176			5 908
Total général (I + II + III)		180			10 696
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3M PARTNERS		Néant ☐					
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31/12/2024					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215	214				
						217	218				
							8 500				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224					
	Subventions d'exploitations reçues					226					
Autres produits					230						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	8 500				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stocks (marchandises) *					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	3 888				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	244				
	Rémunérations du personnel *					250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252					
	Dotations aux amortissements *					254					
	dont amortissement du fonds de commerces					255					
	Dotations aux provisions					256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	{	260	262				
								dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			
Total des charges d'exploitation (II)						264	3 888				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	4 612				
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294					
Produits exceptionnels (IV)						290					
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	{	348	300					
							dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	579				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	4 033				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4 033	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles *			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	579						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342				
				JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions (autre mer)	344						
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993						
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647						
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	4 612	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
	Déficits antérieurs reportables * 755 dont imputés sur le résultat :								360	755	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	3 857	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD